

Habilitation électrique

BP : Photovoltaïque



Pas d'examen

Taux de réussite

Pré-requis

Une bonne **maîtrise de la langue française**.

Avoir suivi le module Tronc commun N°1 ou Tronc commun N°2

Objectifs



À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- **Respecter les consignes de la norme NFC 18510**
- **Intervenir en toute sécurité** sur des opérations de pose, de raccordement et de maintenance de panneaux photovoltaïques
- **Prévenir les risques** liés aux opérations d'ordre électrique
- **Obtenir l'habilitation électrique BP**

Informations



2 jour (14h)

comprenant au moins 2 heures de pratique conformément à l'annexe D de la norme NF C18-510.



6 à 12 participants



Inscription 15 jours maximum avant le début du stage



Merci de contacter notre **Référent handicap** : **07 87 93 96 81**



Tout personnel non-électricien de métier devant réaliser la pose de modules photovoltaïques : couvreurs, étancheurs, façadiers, menuisiers ...



Formateur expérimenté & diplômé dans le domaine de l'électricité et du photovoltaïque



Durée de validité recommandée selon NF C 18510 : **3 ans**

Tarifs

550 € TTC / Par personne

Incluant :

- **Livret pédagogique** complet de la formation
- **Sacoche** (règle / Stylo / Bloc-notes)
- **1 Petit déjeuner**

Informations & inscription

☎ 04 90 34 59 02

✉ formation@climlab.fr



Consulter le calendrier





Contenu de la formation

Programme théorique :

- Evaluation des risques et habilitation électrique
- Les habilitations et les acteurs
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
- Les mesures de protection
- Limites, zones de protection collective
- Consignation
- Les équipements de travail
- Procédures en cas d'incendie
- Spécificités d'un titre de l'habilitation électrique BP

Programme pratique :

- Identification des installations de l'entreprise
- Description du matériel électrique d'une chaîne photovoltaïque
- Evaluation et mise en situation dans le rôle du BP
- Appliquer les prescriptions de sécurité
- Analyser les risques pour une situation donnée
- Mettre en œuvre les mesures de prévention applicables à la pose de panneaux
- Réaliser l'interconnexion des modules entre eux

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de la formation le stagiaire devra :

- 1** Réussir le **questionnaire à choix multiples (QCM)** de validation des connaissances acquises. Avoir une **note minimum de 80%**.

&

- 2** Réussir une **évaluation pratique** à partir des travaux pratiques sur la plate-forme technique.



Méthodes & moyens pédagogiques

Étude du support de cours remis à chaque stagiaire, mise en œuvre de moyens audiovisuels **appropriés aux sujets traités**, méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.

- **Vidéo projecteur + PC + Vidéos ;**
- **Matériel de sécurité :**
 - visières de sécurité anti-UV,
 - gants d'électricien,
 - nappe et tapis isolant,
 - outillages isolés,
 - vérificateur d'absence de tension,
 - cadenas,
 - système de verrouillage,
 - platine pédagogique

À savoir

Suite parcours & débouchés

- Métiers de l'électricité

Équivalences ou passerelles

- Habilitation électrique BR ou attestation de capacité de l'employeur